

## Fiche thématique SPORT, SANTÉ, BIEN-ÊTRE



*Le Plan régional « sport, santé, bien-être » Occitanie vise à promouvoir et développer la pratique d'activités physiques comme facteur de santé publique et comme thérapeutique non médicamenteuse.*

*L'enjeu est de contribuer à la déclinaison et la mise en œuvre de ce plan sur la région Occitanie par le soutien des actions s'adressant à des publics identifiés comme prioritaires.*

### ■ Les bénéficiaires

- Les ligues ou comités régionaux et les comités départementaux des fédérations sportives.
- Les associations locales des fédérations sportives ayant une action structurante reconnue.
- Les comités départementaux et les comités régionaux olympiques et sportifs.
- Les associations locales ou régionales œuvrant dans le domaine de la santé.

### ■ Les publics concernés

- Femmes enceintes et jeunes mamans.
- Enfants scolarisés.
- Personnes âgées à domicile.
- Enfants en situation de surpoids et obésité.
- Public vulnérable (MLI, précaire, sans emploi, carcéral ...).
- Public en entreprise.
- Personnes en situation de handicap moteur.
- Personnes en situation de handicap cognitif, psychique et mental (hors établissement).
- Personnes atteintes d'une pathologie chronique (dont le cancer).

### ■ Les critères d'éligibilité

- L'action doit correspondre à une démarche « sport et santé ».
- L'action doit s'adresser aux publics ciblés par le Plan régional « sport, santé, bien-être ».
- L'action doit être pérenne.
- L'action doit être structurante (pour le territoire, la discipline, le public).

### ■ Les critères d'inéligibilité

- Les actions à caractère ponctuel exclusif (colloques, séminaires, journées « sport et santé »...) ne s'inscrivant pas dans un dispositif plus large d'action.
- Les actions locales (limitées à une commune par exemple) sans lien avec un projet territorial.
- Les actions de sensibilisation et d'information à caractère global.
- Les frais de fonctionnement de la structure.
- Les projets ne concernant pas le sport et santé.

## Fiche thématique

# SPORT, SANTÉ, BIEN-ÊTRE

### ■ Comment faire une demande ?

Renseigner une fiche projet lors de votre demande de subvention CNDS via « le compte asso ».

#### Procédure à suivre sur « le compte asso »

Renseigner une fiche projet lors de votre demande de subvention CNDS via « le compte asso ».

1 - Lors de votre demande de subvention dans « le compte asso », dans la rubrique « sélectionner un sous-dispositif », choisissez l'intitulé :

- **Part territoriale – Autres**

2 - Puis lors de votre saisie du projet, sélectionner les intitulés ci-dessous :

- Nature de l'aide : **Aide au projet**
- Modalité de l'aide : **Autre aide au projet**
- Objectifs opérationnels : **Promotion du sport santé**  
- **Plans régionaux sport santé bien-être » (b.3)**

3 - Dans l'onglet « pièces justificatives », dans la rubrique « **Les documents spécifiques au dossier** », verser la fiche spécifique « Sport, santé, bien-être » (disponible en ligne sur le site de la DRJSCS Occitanie). En l'absence de cette fiche, le dossier ne sera pas éligible au fonds spécifique.

### ■ Le partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le Plan régional « sport, santé, bien-être » est co-piloté par la DRJSCS et l'ARS, chaque entité contribuant au financement d'actions, et ce en concertation.

Afin d'éviter le cofinancement, les actions concernant la petite enfance, les étudiants, les personnes en situation de handicap cognitif, psychique et mental (en établissement) et les personnes âgées en EHPAD sont financées exclusivement par l'ARS.



## Fiche thématique SPORT, SANTÉ, BIEN-ÊTRE

### ■ Pour plus d'information, contacter les référents sport santé

Service	Référent(e)	Adresse @	Téléphone
DRJSCS OCCITANIE	Olivier COSTE	olivier.coste@drjscs.gouv.fr	04 67 10 14 80
DRJSCS OCCITANIE	Christophe PATRY	christophe.patry@drjscs.gouv.fr	04 67 10 14 66
DDCSPP ARIEGE	Arnaud VILLEMUS	arnaud.villemus@ariege.gouv.fr	05 61 02 43 74
DDCSPP AUDE	Sylvain CRISMANOVICH	sylvain.crismanovich@aude.gouv.fr	04 34 42 90 41
DDCSPP AVEYRON	Didier FAVORI	didier.favori@aveyron.gouv.fr	05 65 73 52 43
DDCS GARD	Francis MARCHAL	francis.marchal@gard.gouv.fr	04 30 08 61 62
DDCS HAUTE-GARONNE	Jacques ROISIN	jacques.roisin@haute-garonne.gouv.fr	05 34 45 37 87
DDCSPP GERS	Eric ALEXIS	eric.alexis@gers.gouv.fr	05 62 58 12 80
DDCS HERAULT	Michel VIDAL	michel.vidal@herault.gouv.fr	04 67 41 72 67
DDCSPP LOT	Eric DECHARME	eric.decharme@lot.gouv.fr	05 65 20 56 64
DDCSPP LOZERE	Emmanuelle SOLIGNAC	emmanuelle.solignac@lozere.gouv.fr	04 30 11 10 00
DDCSPP HAUTES- PYRENEES	Rémy CAZENAVE	remy.cazenave@hautes-pyrenees.gouv.fr	05 62 46 42 26
DDCS PYRENEES ORIENTALES	Patrick WOZNIACK	patrick.wozniack@pyrenees-orientales.gouv.fr	04 68 35 73 14
DDCSPP TARN	Didier CABANEL	didier.cabanel@tarn.gouv.fr	05 81 27 53 61
DDCSPP TARN ET GARONNE	Patrick GORINAT	patrick.gorinat@tarn-et-garonne.gouv.fr	05 63 21 18 73